



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA  
COMTÉ DE KAMOURASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi **9 DÉCEMBRE 2025 À 20H45, À LA SALLE MUNICIPALE**, située au 531 rue de l'Église Sud. Les points suivants seront traités :

*Adoption des prévisions budgétaires 2026  
de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et  
du rapport triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028*

**DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA CE 1<sup>ER</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2025.**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Cédric Lauzon".

Cédric Lauzon,  
Directeur général et greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
**- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 -**

Je, soussigné, Cédric Lauzon, de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 1<sup>er</sup> jour de décembre 2025 entre 9h et 11h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> jour de décembre 2025.

---



Signature